

<b>Zeitschrift:</b>	Le nouveau conteur vaudois et romand
<b>Band:</b>	93 (1966)
<b>Heft:</b>	11-12
<b>Artikel:</b>	L'assemblée de la "Cantonale" fribourgeoise des patoisants, à Romont
<b>Autor:</b>	Brodard, François-Xavier
<b>DOI:</b>	<a href="https://doi.org/10.5169/seals-234283">https://doi.org/10.5169/seals-234283</a>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 01.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**



## L'assemblée de la «Cantonale» fribourgeoise des patoisants, à Romont

*L'Association cantonale fribourgeoise des patoisants a tenu ses assises en l'Hôtel de Ville de Romont, sous la présidence de M. Jean Brodard, de La Roche.*

*Notons, au nombre des personnalités présentes, M. Henri Gremaud, président du Conseil romand des patoisants, l'abbé Armand Perrin, révérend curé de Bulle, de M. Oberson, notaire à Fribourg, ainsi que la Radio et la TV romandes.*

Le président salua, en patois, les deux cents patoisants présents et leurs hôtes.

Le rapport du président fait état des réalisations théâtrales : Sorens, Sâles, Vaulruz et Albeuve ont donné avec grand succès des pièces en patois. Le concours du « Conseil » a trouvé, chez nous, un large écho : six premiers prix, huit seconds prix attribués. Ajoutons-y le premier prix à M. le doyen Perrin pour ses sermons et sa traduction des prières de la messe en patois.

Le président rappelle le souvenir de deux défunts : Louis Vionnet et Clément Fontaine, tous deux honorés de prix à Saint-Ursanne.

Le président distribue à Mmes Mariette Bongard, Alodie Eltschinger, M. le doyen Perrin, M. Honoré Lanthmann et — à titre posthume — Louis Vionnet, le diplôme offert par la *Cantonale*. Les nouveaux mainteneurs sont longuement applaudis.

M. Henri Gremaud, président du Conseil romand des patoisants, prend ensuite la parole. Il jette un coup d'œil sur le chemin parcouru depuis le temps assez proche de nous où le patois était combattu. Il rappelle les noms de quelques pionniers : Tobi, Bovet, Sermoud.

Puis, en un excellent patois, M. le

doyen Perrin remercie de l'honneur qui lui échoit. Il a appris sur les genoux de sa mère la langue de nos anciens, à laquelle il demeure fidèle et qui est quelque chose de l'âme du pays.

Au nom des dames mainteneurs, Mme Mariette Bongard, fondatrice de l'Amicale des *Triolets*, dont elle est la secrétaire, affirme sa fidélité au vieux langage.

On va publier le catalogue des œuvres en patois et de leurs auteurs.

Le comité actuel est renouvelé, soit : M. Jean Brodard, président ; Ernest Deillon, secrétaire-caissier ; Louis Page, vice-président ; Charles Borgognon, Francis Brodard, Jules Devaud, F.-X. Brodard.

M. Henri Clément exprime le vœu que le comité fasse des démarches pour la création d'un poste de lecteur en dialectes fribourgeois à l'Université.

M. l'abbé Brodard propose le vote d'une motion demandant de rétablir les émissions patoises sur le premier programme, tout en remerciant la Radio romande de sa compréhension. Cette motion est saluée par un tonnerre d'applaudissements.

Le rideau s'ouvre alors sur *Nôrèta*, de Fernand Ruffieux, et nous passons, en compagnie de la fort bonne troupe des *Vyèrdza*, une heure fort divertissante.

F.-X. Brodard.